

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Comptabilité et gestion

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Comptabilité et gestion (7250)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 29%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 58%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Comptabilité et gestion (7250)	Jury par défaut	Autres candidats	3	35	29	22	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	28	26	26	4
		Bacheliers technologiques toutes séries	5	44	41	38	4

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Comptabilité et gestion (7250)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	23	20	15	3	75 %
			Masculin	12	9	7	1	25 %
			Total	35	29	22	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	18	18	18	3	75 %
			Masculin	10	8	8	1	25 %
			Total	28	26	26	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	18	17	15	1	25 %
			Masculin	26	24	23	3	75 %
			Total	44	41	38	4	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Comptabilité et gestion (7250)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	20	20	15	2	50 %
				AB	5	5	5	2	50 %
				B	3	2	2	0	0 %
				Total	29	28	22	4	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	1	0	0		
			AB	1	0	0	0		
			Total	6	1	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	2	2	0	0 %
				Sans mention	5	5	5	0	0 %
				AB	9	8	8	2	50 %
				B	8	8	8	1	25 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	3	3	3	1	25 %
				Total	28	26	26	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	25	22	19	4	100 %
				AB	11	11	11	0	0 %
				B	5	5	5	0	0 %
				Total	44	41	38	4	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Comptabilité et gestion (7250)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	21	21	19	3	75 %
			En réorientation	4	3	2	0	0 %
			Non scolarisés	5	5	1	1	25 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Total	35	29	22	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	28	26	26	4	100 %
			Total	28	26	26	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	39	36	35	3	75 %
			En réorientation	4	4	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	1	25 %
			Total	44	41	38	4	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Calvin - BTS - Services - Comptabilité et gestion (7250)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires Avis du chef d'établissement, notes de 1ères et terminales	Bulletins de 1ères et terminales, Fiche Avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail Autonomie, rigueur, capacité d'organisation et d'initiative	Fiche Avenir, appréciations des professeurs sur les bulletins de 1ère et terminale	Très important
Savoir-être	Comportement Attitude face au travail, régularité de présences, capacité à travailler en groupe	Fiche Avenir, appréciations des bulletins de 1ère et terminale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Implication dans la formation Projet professionnel ou de formation Cohérence entre le bac et le BTS demandé	Projet motivé, projet professionnel ou poursuite d'études, lettre de motivation personnelle	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement dans l'établissement et citoyen	Délégué ou référent	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux procède à l'étude des dossiers en fonction des types de bac.

Bac professionnel : la CEV examine et classe en priorité les candidats qui ont reçu un avis Favorable par le conseil de classe pour la poursuite d'études en STS. Tous les candidats sont ainsi classés en combinant deux facteurs : l'avis sur la capacité à réussir dans la formation demandée et les moyennes des notes attribuées par chacun des membres de la commission.

La filière dont est issue le/la candidat(e) est également un critère de classement même si tout candidat peut prétendre à intégrer ce BTS. Les notes dans les matières dites littéraires seront alors déterminantes ainsi que la langue vivante Anglais. Un candidat qui n'a pas reçu l'avis favorable de son conseil de classe n'est pas classé.

Bac technologique : la CEV examine deux facteurs pour classer les candidats : l'avis sur la capacité à réussir dans la formation demandée et les moyennes des notes attribuées par chacun des membres de la commission. La série du baccalauréat dont est issu le/la candidat est un critère de classement. Les élèves issus de la filière STMG trouvent dans ce BTS CG une continuité logique. Toutefois la CEV examine toutes les candidatures. Pour les candidats issus des autres séries, le niveau atteint et la lettre de motivation seront des facteurs déterminants.

Les candidats ayant reçu un avis « Peu démontrée » sur sa capacité à réussir dans la formation par son conseil de classe n'est pas classé.

Autres candidats : la CEV examine deux facteurs pour classer les candidats : l'avis sur la capacité à réussir dans la formation demandée et les moyennes des notes attribuées par chacun des membres de la commission.

Les candidats issus d'un baccalauréat général quelle que soit leur spécialité peuvent candidater. La lettre de motivation sera un plus pour le classement des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les bacheliers professionnels doivent insister sur leur motivation et la garantie qu'ils iront jusqu'au bout de leur formation. La CEV constate, année après année, que les bacheliers professionnels abandonnent la formation durant la première année, malgré les dispositifs d'aide et les conseils de l'équipe pédagogique.

La lettre de motivation doit essentiellement porter sur la volonté d'intégrer la formation en lien avec le projet professionnel qui doit être abouti pour tous les candidats. Il est déconseillé d'utiliser l'IA pour rédiger sa lettre.

Enfin, les candidats doivent avoir un très solide niveau de compétences dans les disciplines générales : culture générale, expression écrite et orale, langues vivantes. Les statistiques nationales, le retour d'expérience de la CEV montrent que les candidats qui terminent leur formation et obtiennent leur diplôme sont ceux qui ont une bonne maîtrise de la langue avant la bonne maîtrise des éléments professionnels.

Signature :

Bruno REVELLE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean
Calvin